

Bron, le 28 mai 2024

DECISION n° 2024-068

Le Président de l'Université Gustave Eiffel,

Vu les articles R 423-1 et suivants du Code de la Recherche,

Vu le décret n° 2019-1360 du 13 décembre 2019 portant création de l'Université Gustave Eiffel et approbation de ses statuts,

Vu le décret n° 2019-1567 du 30 décembre 2019 portant diverses dispositions relatives aux fonctionnaires des corps de l'Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux et aux instances de dialogue social de l'Université Gustave Eiffel

Vu l'arrêté du 21 mars 2024 autorisant, au titre de l'année 2024, l'ouverture de concours externes d'ingénieur de recherche à l'Université Gustave Eiffel,

DÉCIDE

Article unique :

La composition du jury du concours externe d'ingénieur de recherche n° 2024-IR-CE-02 est fixée ainsi qu'il suit :

M. Dominique MIGNOT	Président	Ingénieur des Ponts, Eaux et Forêts
Mme Hélène TATTEGRAIN	Membre	Directrice de recherche
Mme Béatrice FUCHS	Membre	Maître de conférences
M. Bernard CLAVERIE	Membre	Professeur des Universités
Mme Cécile COQUELET	Membre élu	Ingénieure de recherche

Le Président de l'Université Gustave Eiffel,



Laure MATIONIER
Directrice générale déléguée adjointe
aux ressources humaines